



## **PROCES VERBAL**

### **Séance du Conseil Municipal en date du 25 mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSEVENT s'est assemblée à la Salle Pierre Bérégovoy en Mairie, sous la présidence de Madame Marjorie MAHIEUX, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Madame le Maire le 17 mai 2023.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice :** 17

**Présents :**

Madame MAHIEUX, Monsieur LECOCQ, Madame DUMANGE, Monsieur CUISSET, Monsieur LECLERCQ, Madame MONNIAUX, Monsieur KOZON, Madame CHERONT, Monsieur DEVILLE, Mesdames PARISOT, CRETINOIR et GRAVEZ

**Excusés :**

Madame RICOUR-ARAUJO, Monsieur GODART  
Monsieur DAUDRUY et Madame BESTELLE

**Absente non excusée :**

Madame JOLY

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Jean-Luc LECOCQ

### 1) Fête communale de Juin

Madame le Maire présente à l'Assemblée le programme de la fête communale. Elle détaille les temps forts des festivités et présente les trois spectacles qui se dérouleront sous le chapiteau.

### 2) Colis des aînés

Madame DUMANGE, adjointe en charge des colis, présente le choix de sa commission pour la composition du colis qui sera distribué aux bénéficiaires du CCAS et aux aînés le samedi matin à l'occasion de la fête communale.

Madame DUMANGE demande aux membres du conseil municipal les personnes présentes le jour de la distribution.

### 3) Jury criminel

Le conseil municipal procède ensuite au tirage des 3 personnes qui sont susceptibles de faire parti d'un jury criminel en 2024.

Le tirage au sort s'effectue à partir de la dernière liste électorale.

### 4) « Recrutement d'agents d'entretien pour renforcer le personnel communal des services techniques 2023 »

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renforcer le personnel affecté à l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie durant la saison estivale.

Ces agents qui seront au maximum de 8 seront recrutés à temps complet sur le grade d'adjoint technique (1<sup>er</sup> grade) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien.

Madame le Maire propose de rémunérer ces agents d'entretien sur la base du traitement afférent à leur grade, échelle 3, échelon 1, indice brut 397.

Le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-23-2°.

Considérant que durant les mois de mai à septembre, il est nécessaire de renforcer les effectifs des services techniques pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2° du Code précité,

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

D'autoriser Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins temporaires liés au renforcement du personnel affecté à l'entretien des bâtiments, des espaces verts et des voiries pour la période de mai à septembre 2023, en application de l'article L.332-23-2°.

A ce titre, seront créés au maximum 8 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique (1<sup>er</sup> grade) relevant de la catégorie C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien.

#### 5) Facture de funérailles

Madame le Maire explique qu'une personne est décédée dans la commune sans ascendants ni descendants susceptibles de prendre en charge les frais d'obsèques.

Dans ce cas, c'est à la Commune de prendre en charge ces frais qui pourront être remboursés à la Commune par le notaire en charge de la succession.

#### 6) Questions diverses

Monsieur LECOCQ présente les accueils de loisirs et le recrutement qui a eu lieu.

Monsieur CUISSET, adjoint aux travaux, fait le point sur les travaux inscrits au budget qui ont fait l'objet de bons de commande.

Monsieur LECLERCQ, adjoint aux sports, annonce l'arrivée du nouveau tableau d'affichage pour le volley et le basket ainsi que la rénovation des paniers de basket extérieurs.

Les questions diverses étant terminées, Madame le Maire donne la parole aux deux administrés venus assistés au conseil municipal. Ils interpellent les élus sur le complexe sportif et en particulier sur une éventuelle rénovation.

Madame le Maire leur répond en indiquant qu'un projet est prévu et qu'une étude sera lancée dans les mois à venir.

Plus aucune question n'étant posée, Madame le Maire clôture la séance à 21h15.



Madame le Maire,

M. MAHIEUX

Le secrétaire de séance,

J-L. LECOCQ

\* \* \* \*